



Association Française de PROMotion du SELKirk (AFPROSELK)

12, rue Blanche

93600 AULNAY-SOUS-BOIS

+33 (0)1 48 79 31 65

+33 (0)6 74 92 20 99

<http://afproselk.e-monsite.com/>

<https://www.facebook.com/groups/AFPROSELK/>

secretariat-afproselk@orange.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 24/01/2018
(PROCES-VERBAL)

Ordre du jour :

1. Point d'étape sur la préparation de la spéciale d'élevage de Saint-Raphaël ;
2. Point d'étape sur le Salon de l'Agriculture : Concours général et présentations ;
3. Point sur les adhésions et réadhésions ;
4. Admission de nouveaux adhérents.

Présentes :

- Katia ASPAR,
- Françoise BOVAIS-LIEGEOIS,
- Hélène Hanse,
- Florence PRUVOST-DEWEVRE (secrétariat).

Absentes non excusées :

- Anaïs BRION,
- Fabienne MATHIS.

Madame Marie-Noël GEHIN, présidente d'honneur (sans droit de vote) est invitée de droit mais ne rentre pas dans le quorum. Absente non excusée.

Avec quatre membres votants sur six, le quorum étant atteint, le conseil d'administration débute à 21h05.

En raison de l'instabilité des connexions de Mesdames Hélène HANSE, Katia ASPAR et Florence PRUVOST, il est proposé d'examiner les questions entraînant un vote ou une présentation de Hélène HANSE et Florence PRUVOST en premier. L'examen des questions s'effectuera dans l'ordre suivant :

1. Admission de nouveaux adhérents (vote requis),
2. Point d'étape sur le Salon de l'Agriculture (intervention Hélène HANSE),
3. Point d'étape sur la spéciale de Saint-Raphaël (intervention Florence PRUVOST-DEWEVRE),
4. Point sur les adhésions et ré-adhésions (intervention Françoise BOVAIS-LIEGEOIS)

1) Admission de nouveaux adhérents :

Madame Sylvie Jacquot, éleveuse de Maine Coon (Les Ragcoon de Léo), demande à rejoindre AFPROSELK. Elle détient un couple reproducteur (mâle venant de chez Françoise BOVAIS-LIEGEOIS, femelle de chez Murielle MAGNIN). Elle fait des expositions et a versé sa cotisation (parrainée par Françoise BOVAIS-LIEGEOIS) par virement bancaire.

Le conseil d'administration admet ce nouveau membre à l'unanimité.

2) Point d'étape sur le Salon de l'Agriculture :

Hélène HANSE confirme que, pour le Concours Général Agricole, les Selkirk seront présents dans les deux catégories et surtout que les poils courts sont pressentis en nombre supérieur aux poils longs...

Pour les journées de présentation, et après avoir fait le tour de tous les éleveurs, adhérents ou non du club, elle confirme la difficulté à mobiliser les éleveurs en semaine pour une seule journée, d'autant plus qu'aucun défraiement n'est prévu par le LOOF. Malgré tout, et grâce à la mobilisation des adhérents du club, la race sera présente pour les journées de présentation :

- Le mardi 27 février 2018 : quatre sujets poil long ou trois sujets poil long et un poil court,
- Le mercredi 28 février 2018 : un sujet poil court
- Le dimanche 4 mars : 1 lot trois générations : sujets poils court, long et straight + un ou deux sujets poil long (possibilité de mettre deux chats dans la même vitrine)

3) Point d'étape sur la préparation de la spéciale d'élevage de Saint-Raphaël :

Les cadeaux ont été intégralement finis par Linda. Les couleurs et les matières ont été choisies par Florence PRUVOST et Katia ASPAR.

Le conseil d'administration décide la publication des cadeaux sur la page facebook du club et de relancer la publicité des inscriptions.

Le 26 janvier, huit Selkirk étaient inscrits. Il est rappelé que, compte tenu de l'obligation d'inscription en TICA sur les deux jours et du coût de la manifestation (70,00€ par chat présent), AFPROSELK reversera une participation de 10,00€ par chat jugé (chèque joint à la feuille de jugement).

Un point régulier avec l'organisateur sera fait sur les inscriptions et le taux de remplissage de la salle.

Mandat est donné à la Présidente pour faire admettre la présence des « straights », conformément au règlement des spéciales d'élevages placées sous l'égide du LOOF, même si l'exposition se déroule dans le cadre d'une TICA qui n'admet pas les straights et d'en faire l'annonce une fois que ce sera acquis.

4) Point sur les adhésions et ré-adhésions :

A la date du conseil d'administration, hormis l'adhésion de Sylvie Jacquot et les adhésions survenues depuis le 1^{er} octobre 2017 (et qui sont valables pour l'année 2018), cinq membres avaient renouvelé leur adhésion.

Mandat est donné à la trésorière pour effectuer, le 31/01/2018, un rappel aux retardataires jusqu'au 15 février 2018 (au-delà, les prestations et services « adhérents » leur seront suspendus, jusqu'à prise acte de la perte de qualité de membre).

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil d'administration est achevé le 24/01/2018 à 22h00.

<p>Le 24/02 / 2018 La secrétaire :</p>  <p>Florence PRUVOST-DEWEVRE</p>	<p>Le 24/02 / 2018 La présidente :</p>  <p>Françoise BOVAIS-LIEGEOIS</p>
--	--